

MARS 2016

le Castelfondais

Votre bulletin municipal



Cérémonie des vœux • p. 10



Téléthon • p. 7



17^{ème} Salon
des peintres • p. 11

Castelculier rejoint l'Agglomération d'Agen



98 569
habitants

31
communes



VILLE DE
CASTELCULIER

Sommaire

- Édito p. 3
- Conseil Municipal p. 4
- Du côté
des Commissions p. 7
- Brèves p. 10
- L'écho des registres p. 13
- Vie Associative p. 14
- Ça bouge ! p. 20

le Castelfondais

Votre bulletin municipal

RETROUVEZ TOUTES VOS
INFORMATIONS EN LIGNE SUR :
www.ville-de-castelculier.fr

NUMÉROS UTILES

- Mairie : 05 53 68 56 00
- Syndicat d'Initiative : 05 53 68 08 68

- Bibliothèque : 05 53 87 48 16
- Centre de loisirs
«Les Pitchoun'nets» : 05 53 48 30 57
- École maternelle
et son périscolaire : 05 53 68 51 04
- École primaire
et son périscolaire : 05 53 68 59 54

- Garderie municipale : 05 53 68 75 06
- Crèche : 05 53 68 54 95
- Centre de loisirs
«Saint Ferréol» : 05 53 96 43 39
- Cantine : 05 53 68 75 06
- Déchetterie : 05 53 68 23 56
- Transport à la demande : 06 76 04 61 24

HORAIRES :

• MAIRIE

Lundi au vendredi 9h-12h et 13h-17h
Samedi matin 9h-12h

• BIBLIOTHÈQUE :

Lundi 9h-12h15 et 17h-18h30

Mardi 9h-12h15 / Mercredi 15h-17h
Jeudi 9h-12h / Vendredi 9h-12h /
Samedi matin 10h-12h

Pendant les vacances scolaires les horaires
peuvent être modifiés.
La cotisation annuelle est de 10 € par famille.
Chaque lecteur peut emprunter 4 ouvrages pour
une durée d'1 mois.

• SYNDICAT D'INITIATIVE :

Février à mai :
Du mardi au dimanche
de 14h à 17h

DÉCHETTERIE ZA de Castelculier :

Heures d'hiver de novembre à mars :

lundi au vendredi : 13h30 à 17h30, samedi : 9h à 12h et 13h30 à 17h30

Heures d'été d'avril à octobre :

lundi au vendredi : 14h30 à 18h30, samedi : 9h à 12h et 14h30 à 18h30

Une benne est à disposition des castelfondais moyennant la somme de **15 € à régler lors de la réservation.**

Celle-ci peut être utilisée pour les déchets verts et pour les encombrants.

Réservation auprès du secrétariat de la Mairie (05 53 68 56 00) **à minima une semaine avant la date de dépôt souhaitée.**

**PERMANENCES DES
ADJOINTS ET DÉLÉGUÉS SUR
RV LE SAMEDI MATIN
ENTRE 09 H ET 12 H.**



Le Castelfondais

Mars 2016

Directeur de publication :

Olivier Grima

Comité de rédaction :

Corinne Barthe, Marie Castagné,
Marie-Pierre Battistuzzi, Philippe
Cazé, Patrick Leclercq, Jérôme
Sabatino

Graphisme et impression :

Castel Impression



Chères Castelfondaises, Chers Castelfondais,

Une nouvelle année s'ouvre à nous.

La France a été atteinte en plein cœur de son régime politique : la démocratie. Cette atteinte a fortement fragilisé ces valeurs qui fondent notre société :

La Liberté de penser et d'agir dans le respect des lois,
l'Égalité avec laquelle nous devons tous être traités,
et enfin **la Fraternité** qui doit être le ciment de nos relations humaines. Unis et rassemblés, nous nous sommes levés pour défendre ces valeurs fondamentales qui sont la base de notre vivre ensemble.

Aujourd'hui plus qu'hier, nous devons nous mobiliser pour les réaffirmer et offrir un avenir meilleur à la future génération.

Continuons de tisser ensemble ce lien indispensable qui est le socle de la solidarité.

L'année 2016 est aussi une date importante pour Castelculier. Depuis le 1^{er} janvier, la commune est entrée dans l'Agglomération d'Agen.

Nous vivons dans le même bassin de vie et cela nous conduit naturellement à une communauté de **«vivre ensemble»** qui se traduit par le partage de compétences et de services : transport en commun, économie, urbanisme, tourisme, éclairage public, collecte des ordures ménagères et déchetterie. Afin d'améliorer ce service vous avez désormais accès à toutes les déchetteries de notre communauté et celle de Castelculier verra son amplitude horaire augmentée dès le 1^{er} mars.

Le conseil municipal met tout en œuvre pour que ce partenariat avec l'Agglomération d'Agen soit une réussite et ainsi contribuer à votre bien être.

Nous sommes enthousiastes pour mener à bien les projets de la commune et relever ce défi : maintenir des services de qualité avec moins de soutien financier de l'état.

Je vous souhaite au nom du conseil municipal et en mon nom une parfaite santé pour vous et vos proches, de la prospérité et de la passion dans vos activités et du bonheur autour de vous.

Olivier Grima

EXTRAITS DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 SEPTEMBRE 2015

ÉLABORATION AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMME

À l'unanimité, le Conseil Municipal autorise le Maire à déposer son Agenda d'Accessibilité Programmée afin d'échelonner dans le temps les travaux de mises en conformité à la réglementation relative à l'accessibilité des Établissements Recevant du Public et Installations Ouvertes au Public appartenant à la Commune de Castelsulieu, auprès de la DDT 47.

AVENANT AU MARCHÉ DE TRAVAUX N°2015/04 RELATIF À L'AMÉNAGEMENT ET SÉCURISATION DE L'ENTRÉE DE BOURG ET GIRATOIRE 8 À CASTELCULIER

Le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité, la SEM 47, en qualité de mandataire agissant au nom et pour le compte de la commune, a signé l'avenant au marché de travaux n°2015/04 relatif au lot n°3 pour l'aménagement et la sécurisation de l'entrée de bourg et du giratoire 8. Le coût total du marché passe de 20 633,76 € HT à 22 238,76 € HT (Ent. AEV Paysages : 1 605 € HT).

CONCESSION POUR LA DISTRIBUTION PUBLIQUE DE GAZ NATUREL SUR LA COMMUNE DE CASTELCULIER : RENOUVELLEMENT DU CONTRAT

À l'unanimité, le Conseil Municipal approuve la convention de concession pour le service public de distribution de gaz naturel, le cahier des charges et ses annexes à intervenir avec Gaz réseaux Distribution France (GrDF). La nouvelle convention de concession remplacera la précédente convention signée le 30/01/1987 et prendra effet à compter de sa signature et ce, pour une durée de 30 ans.

TABLEAU DE CLASSEMENT DES VOIES COMMUNALES

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de modifier la délibération du 16/07/2014, portant classement des voies communales dans le domaine public routier communal, suite à une erreur matérielle sur la longueur des voies qui s'élève à 34 351 ml avec une superficie de voies à caractère de place inchangée de 11 846 m².

MOTION DE SOUTIEN À L'ACTION DE L'AMF POUR ALERTER SOLENNELLEMENT LES POUVOIRS PUBLICS SUR LES CONSÉQUENCES DE LA BAISSSE MASSIVE DES DOTATIONS DE L'ÉTAT

À l'unanimité, le Conseil Municipal soutient la demande de l'AMF pour que soit révisé le programme triennal de baisse des dotations, tant

dans son volume que dans son calendrier de manière à sauvegarder l'investissement et les services publics locaux.

Il est également demandé :

- l'amélioration des modalités de remboursement de la TVA acquittée (raccourcissement des délais, élargissement de l'assiette, simplification des procédures)
- la récupération des frais de gestion perçus par l'État sur le produit de la collecte de nos impôts locaux (frais de gestion et de recouvrement)
- l'arrêt immédiat des transferts de charges et de nouvelles normes qui alourdissent le coût des politiques publiques et contraignent les budgets locaux
- la mise en place d'un véritable fonds territorial d'équipement pour soutenir rapidement l'investissement du bloc communal.

ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU COLLÈGE LA ROCAL POUR LE PROJET JOURNÉE MÉDIÉVALE

À l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'attribuer une subvention exceptionnelle de 100€ au Collège La Rocal de Bon-Encontre pour l'organisation d'une journée médiévale avec les classes de 5^{ème} pour l'année 2015-2016.

CONVENTION RELATIVE À LA PRÉPARATION DE L'INTÉGRATION DE CASTELCULIER AU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le maire à signer la convention relative à la préparation de l'intégration de Castelsulieu au Plan Local d'Urbanisme Intercommunal avec l'Agglomération d'Agen.

ENTRETIENS PROFESSIONNELS ANNUEL D'ÉVALUATION DU PERSONNEL

À l'unanimité, le Conseil Municipal décide que les critères servant de base à l'appréciation de la valeur professionnelle du fonctionnaire au terme de l'entretien professionnel mis en œuvre depuis le 1^{er} janvier 2015 portent sur :

- les résultats professionnels obtenus par l'agent et la réalisation des objectifs
- les compétences professionnelles et techniques
- les qualités relationnelles
- la capacité d'encadrement ou d'expertise ou, le cas échéant, à exercer des fonctions d'un niveau supérieur
- la manière de servir
- les qualités des services rendus

RÉGIME INDEMNITAIRE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de confirmer et d'améliorer le régime indemnitaire des agents titulaires et stagiaires

à compter du 1^{er} novembre 2015. Les indemnités versées aux agents à temps partiel et à temps non complet seront calculées au prorata de leur temps hebdomadaire, les taux des indemnités et primes évolueront dans les mêmes conditions que la rémunération des fonctionnaires et les attributions individuelles feront l'objet d'un arrêté du maire.

CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DE LA SALLE DES FÊTES AU PROFIT DE L'ASSOCIATION «LE MIROIR DE SOIE»

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de renouveler la mise à disposition de la Salle des Fêtes à l'Association «Le Miroir de Soie», durant la saison 2015/2016 les mardis de 18h à 19h30, moyennant une participation forfaitaire annuelle de 175€ à verser en début de saison, soit avant le 30/09/2015.

CONVENTION D'UTILISATION DE LA SALLE ASSOCIATIVE DE CASTELCULIER PAR TROIS ASSISTANTES MATERNELLES

À l'unanimité, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention d'utilisation des locaux de la salle associative avec trois assistantes maternelles (Mmes Bertrand Gaëlle, Labre Marcelle, Lavanceau Cyrille), tous les mardis de 10h à 11h30 afin d'organiser des activités pour environ 25 enfants.

RENOUVELLEMENT CONTRAT ENFANCE JEUNESSE

À l'unanimité, le Conseil Municipal décide de renouveler le Contrat Enfance Jeunesse pour une durée de 4 ans, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2015 et autorise le Maire à signer ce contrat avec la CAF en regroupement avec la Commune de Saint Pierre de Clairac.

INSTAURATION DE LA DÉCLARATION PRÉALABLE À L'ÉDIFICATION D'UNE CLÔTURE

À l'unanimité, le Conseil Municipal décide que les clôtures édifiées sur le territoire communal sont soumises à déclaration préalable. Toutefois, cette obligation ne s'applique pas aux clôtures nécessaires à l'activité agricole ou forestière.

ASSOCIATION PUYMIROL-SAINT PIERRE DE CLAIRAC, NATURE ORIENTATION

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal de la demande émanant du Président Monsieur Stéphane Rodrigues qui souhaite installer le siège social de son association à la Mairie de Castelsulieu, cela pour diverses raisons.

L'association organise fréquemment des animations sur Castelsulieu ce qui faciliterait leurs activités sur la commune, comme par exemple le grand week-end sport nature organisé les 14 et 15 novembre 2015.

C'est une association dynamique qui accueille de nombreux enfants et adultes castelfondais et cumule de très bons résultats au niveau régional et national.

L'association pourra également intervenir gratuitement sur les TAP de Castelculier. Elle n'a pas besoin de local en disposant un sur la commune de Saint Pierre de Clairac et demanderait une subvention à hauteur de 500€ pour 2016. Cette association modifiera les statuts par le changement du siège social et modifiera l'appellation de son association en faisant figurer Castelculier.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, est favorable d'accueillir le siège social de cette association à la Mairie de Castelculier et de prévoir le versement d'une subvention sur le budget 2016.

ADMR

Monsieur le Maire indique que Madame Ghislaine Romano a remis sa démission en tant que Présidente à l'ADMR de Puymirol et suite à la démission d'autres membres, il y a 4 membres du CCAS de Castelculier qui se sont portés candidats pour faire partie du Conseil d'Administration de l'association. Il s'agit de Pascal Brulé, Maryse Malvy, Sophie Robbe et Régine Bedin. Pour information, 8 000 heures de l'ADMR sont exercées sur la commune de Castelculier.

EXTRAITS DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 NOVEMBRE 2015

DÉCISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET DE LA COMMUNE

Date de convocation : 27/10/2015

Nbre de membres en exercice : 19

Nbre de membres présents : 18

Nbre de suffrages exprimés : 18

VOTES, à l'unanimité

Pour : 18 - Contre : 0 - Abstention : 0

INVESTISSEMENT

42 195 € en dépenses et recettes

RECETTES :

021(21) : Virement de la section de fonct. : 37 195€

10226(10) : Taxe d'aménagement : 5 000€

TOTAL : 42 195 €

FONCTIONNEMENT

66 795 € en dépenses et recettes

CONVENTION DE RETRAIT ENTRE LA COMMUNE DE CASTELCULIER ET LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PORTE D'AQUITAINE EN PAYS DE SERRES

Afin de fixer au mieux les modalités de retrait de la Commune de Castelculier de la CCPAPS, le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité, le Maire de Castelculier à signer la convention de retrait entre Castelculier et la CCPAPS. Cette convention traitera successivement du sort des biens, des contrats, des personnels et emprunts affectés aux compétences que Cas-

telculier avait transféré à la CCPAPS.

TRANSFORMATION DU SIVOM RÉGION EST D'AGEN EN SIVU DU CENTRE DE LOISIRS DE SAINT-FERRÉOL

À l'unanimité, le Conseil Municipal approuve la modification de statuts portant réduction de compétences et transformation du SIVOM Région Est d'Agen en SIVU du Centre de Loisirs de Saint-Ferréol, à compter du 1^{er} janvier 2016.

DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS AU SIVU DU CENTRE DE LOISIRS DE SAINT-FERRÉOL

Le Conseil Municipal vote, à l'unanimité, pour représenter la Commune de Castelculier au sein du SIVU du Centre de Loisirs de Saint-Ferréol, les délégués suivants :

- délégués titulaires : Olivier Grima, Martine Juttaud

- délégués suppléants : Sylvie Gutierrez, Stéphanie Pradal

TABLEAU DES EMPLOIS

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide la création, à compter du 1^{er} janvier 2016, d'un poste d'attaché territorial à temps non complet (17h30), recrutement par voie statutaire. Ses missions seront : mission juridique - veille de la sécurité juridique et du respect des procédures de l'ensemble des dossiers et actes administratifs de la collectivité et le suivi juridique/technique de l'adhésion de la Commune à l'Agglomération Agenaise.

CONTRAT D'ASSURANCE DES RISQUES STATUTAIRES

À l'unanimité, le Conseil Municipal charge le C.D.G. 47 de négocier un contrat groupe auprès d'une entreprise d'assurance agréée, ouvert à adhésion facultative, pour les risques suivants :

- Agents CNRACL (régime spécial) : maladie ordinaire, maternité, accident de service, décès, longue maladie/longue durée.

- Agents IRCANTEC (régime général) : maladie ordinaire, maternité, accident de service, grave maladie.

La durée du contrat sera de 4 ans, à effet au 1^{er} janvier 2017.

INVESTISSEMENT

DÉPENSES :

2121(21) : Plantations d'arbres et d'arbustes : - 1 000 €

21318 (21)-01 : Autres bâtiments publics : 26 000 €

2158(21) : Autres install., matériel et outil : - 20 000 €

2315(23)-24 : Installation, matériel et out : 37 195€

TOTAL : 42 195 €

AUTORISATION DE LANCEMENT ET DE SIGNATURE D'UN MARCHÉ PUBLIC À PROCÉDURE ADAPTÉE POUR L'ENTRETIEN ET LA MAINTENANCE DES INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE ET DE CLIMATISATION

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à lancer la consultation relative à l'entretien et la maintenance des installations

de chauffage et de climatisation pour les bâtiments communaux et à signer le marché public en procédure adaptée.

APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL DU DÉLÉGATAIRE SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DES SERVICES DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT - EXERCICE 2014

À l'unanimité, le Conseil Municipal donne acte de la communication de l'Eau Potable et de l'Assainissement de l'exercice 2014.

APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ DU SIVOM DE LA RÉGION EST D'AGEN-EXERCICE 2014

À l'unanimité, le Conseil Municipal prend acte et approuve le rapport annuel d'activité du SIVOM AGEN Est de l'exercice 2014.

APPROBATION MODIFICATION STATUTAIRE ET EXTENSION DU PÉRIMÈTRE DU SYNDICAT EAU 47 À COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2016

Le Conseil Municipal donne son accord pour l'élargissement du territoire syndical des statuts du syndicat Eau 47 et pour les adhésions aux compétences optionnelles à la carte.

ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX AÉRIENS DE COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES DE FRANCE TÉLÉCOM

À l'unanimité, le Conseil Municipal décide de confier les travaux d'enfouissement des réseaux aériens de communications électroniques de France Télécom, secteur ZAC de Carbounères, au Syndicat Départemental d'Électricité et d'Énergies de Lot et Garonne (SDEE 47).

EXTRAITS DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 DÉCEMBRE 2015

DÉSIGNATION DE DÉLÉGUÉS AU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE L'AGGLOMÉRATION D'AGEN

À l'unanimité, le Conseil Municipal désigne au Conseil Communautaire de l'AA, à compter du 1^{er} janvier 2016, date d'adhésion :

- M. Grima Olivier, délégué titulaire

- Mme Barthe Corinne, déléguée suppléante

PROJET DE SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE (SDCI) - AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable au retrait de la commune de Castelculier de la CCPAPS et de son adhésion à l'Agglomération d'Agen. Il propose la maintien du SMVAC et la prise en compte de la transformation du SIVOM région Est d'Agen en SIVU Centre de Loisirs de Saint-Ferréol, contrairement à la proposition de dissolution des deux syndicats faite par le projet de SDCI.

TRAVAUX D'ACCESSIBILITÉ DE BÂTIMENTS COMMUNAUX - DEMANDE DE SUBVENTIONS

À l'unanimité, le Conseil Municipal :

- autorise la réalisation des travaux d'accessibilité en 2016 pour les bâtiments suivants :

- École primaire : 17 700 €
- Salle des fêtes : 47 050 €
- Mairie : 16 150 €

- sollicite les aides de l'État au titre de la DETR et du CD 47 au titre des bâtiments communaux, gros aménagements, travaux de rénovation - constructions neuves

- et approuve le financement ci-dessous :

- Subvention État-DETR 2016 (30%) : 24 270 €
- Subvention Conseil Départemental 47 (26,33%) : 21 656,93 €
- Autofinancement Commune : 34 973,07 €

TOTAL : 80 900€ HT

RÉPARTITION DU PRODUIT DES AMENDES DE POLICE-SÉCURISATION RD 269

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne un avis favorable au principe de réaliser les travaux d'aménagement sécuritaire sur la RD 269 en plusieurs étapes :

L'étape 1, engagée en 2016, concernera les points suivants :

- à «Saint-Amans» : installation de deux panneaux «entrée de ville à 50 m.» et panneaux «attention école» aux abords de la Crèche Sucre d'Orge et déplacement panneau zone 30
- à «Vitrac» : pose de panneaux limitation à 70 km/h en entrée de «Vitrac» et pose des radars pédagogiques. Le Conseil Municipal sollicite le CD 47 au titre de la répartition du produit des amendes de police et approuve le financement suivant :
- Subvention Conseil Départemental 47 : 6 040€
- Financement Commune : 9 060 €

TOTAL : 15 100 € HT

MODIFICATION BAIL COMMERCIAL-CHANGEMENT DU PRENEUR-CESSION FONDS DE COMMERCE HAPPY'ZA

À l'unanimité, le Conseil Municipal accepte le changement de preneur du bail commercial consenti à la Sté GMY, représentée par M. Guil-

laume Urvoy, pour l'exploitation d'un local de vente de pizzas à emporter situé 40 avenue Jean Monnet à Castelculier au profit de M. Christophe Chamart ou tout autre personne physique ou morale qui souhaiterait reprendre le fonds de commerce.

PRISE EN CHARGE DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF DE 2016

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à mandater les dépenses d'investissement 2016 dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de 2015 et ce, avant le vote du budget primitif 2016.

INTERVENTION DU SYNDICAT MIXTE DE VOIRIE SUR LES CHEMINS RURAUX

À l'unanimité, le Conseil Municipal décide de solliciter l'intervention du SMVAC pour les travaux d'entretien et de grosses réparations sur les chemins ruraux selon la convention de prestation de services avec le SMVAC.

AUTORISATION DE LANCEMENT ET DE SIGNATURE D'UN MARCHÉ PUBLIC À PROCÉDURE ADAPTÉE POUR L'ACHAT DE PRODUITS ET ÉQUIPEMENTS D'ENTRETIEN

À l'unanimité, le Conseil Municipal autorise le Maire à lancer la consultation relative à la fourniture de produits et d'équipements d'entretien pour les bâtiments communaux et à signer le marché public de fournitures en procédure adaptée.

RÉVISION TARIFS ACCUEIL PÉRISCOLAIRE DE LA MATERNELLE ET DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE ET GARDERIE DU MERCREDI

À l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'instituer la modulation tarifaire en fonction du quotient familial et fixe les tarifs de l'accueil périscolaire maternel/élémentaire et la garderie du mercredi, à partir du 1^{er} janvier 2016,

comme suit :

Païement à l'heure pour + d'équité / Tarif identique Accueil périscolaire maternel et élémentaire

• QF<1 000€ : 0,65 €/heure

• QF>1 000€ : 0,85 €/heure

Pour la garderie du mercredi, entre 11h45 et 12h ou 12H30, il est prévu un forfait de 2 €.

RÉVISION TARIFS ALSH LES PITCHOUN'NETS

À l'unanimité, le Conseil Municipal décide la tarification suivante à compter du 1^{er} janvier 2016 :

Pendant les vacances (7h30-18h30) :

	Tarifs 2014/15	2016	Évolut.
QF<650€	3,50 €	3,60 €	+3%
(aide vac. CAF)			
QF<1000€	6,80 €	6,90 €	+2%
QF>1000€	7,90 €	8,10 €	+2,5%
Autres régimes	8,85 €	9 €	+2%
et hors communes			

Demi-journée sans repas :

	Tarifs 2016	Évolut.
QF<1000€	4,10 €	+2%
QF>1000€	4,60 €	+2%
Autres régimes	4,90 €	+2%
et hors communes		

Les mercredis (11h45-18h30) :

	Tarifs 2016	Évolut.
QF<650€	3,60 €	+3%
(aide vacan. CAF)		
QF<1000€	5,70 €	+2%
QF>1000€	6,80 €	+2%
Autres régimes	7,80 €	+2,5%
et hors communes		

Demi-journée sans repas :

	Tarifs 2016	Évolut.
QF<1000€	4,10 €	+2%
QF>1000€	4,60 €	+2%
Autres régimes	4,90 €	+2%
et hors communes		

PLUi : Concertation

12 AVRIL 2016 :

Réunion publique avec la population - Secteur Est : Sauveterre, St Nicolas, St Sixte, Caudecoste, Fals, Cuq, Astaffort

À partir de 18h30 à SAUVETERRE salle des fêtes

15 AVRIL 2016 :

Réunion publique avec la population - Secteur Sud : Aubiac, Laplume, Marmont-Pachas, Moirax, Layrac

À partir de 18h30 - Lieu à définir

19 AVRIL 2016 :

Réunion publique avec la population - Secteur Centre : Bon Encontre, Agen, Boé, Lafox, Castelculier

À partir de 18h30 - BON ENCONTRE salle Jacques Prévert

26 AVRIL 2016 :

Réunion publique avec la population - Secteur Ouest : Sérignac, Ste Colombe, Brax, Roquefort, Estillac, Le Pas-sage

À partir de 18h30 à ROQUEFORT salle Arlabosse

3 MAI 2016 :

Réunion publique avec la population - Secteur Nord : Foulayronnes - St Caprais, Sauvagnas, Bajamont, Foulayronnes, Colayrac, St Hilaire, Pont du Casse, Saint Pierre de Clairac

À partir de 18h30 - Lieu à définir

Du côté des Commissions

> Commission sécurité, santé et social

La nouvelle équipe municipale travaille depuis son investiture au réaménagement de la RD 269 qui traverse sur 4,1km notre commune en reliant Bon-Encontre à St Caprais. En effet, il s'agit ici d'améliorer la sécurité des riverains, des piétons et des utilisateurs de cette route. Après concertation avec les Castelfondais, études de la commission 3S et du Conseil départemental, des travaux et des réaménagements ont été clairement identifiés :

La 1^{ère} étape d'aménagement (15100 € concernant la traversée du

lieu-dit Vitrac pour un montant de 9060 € (subvention de 6040 € demandé au C.D 47) a été voté par le Conseil Municipal en date du 8 décembre 2015.

Concrètement : la traversée de Vitrac sera limitée à 70km/h (pose de panneaux, radars pédagogiques).

Deux autres étapes sont à l'étude notamment la traversée de St Amans. Il s'agira de réalisations lourdes et donc coûteuses pour lesquelles les choix techniques et budgétaires n'ont pas encore été arrêtés.

> Commission animations, associations et sport

Marie-Pierre Battistuzzi a remis un chèque de **2001,75 €** récoltés lors du Téléthon 2015 à Mmes Martine Carbonnelle et Simone Flexas, coordinatrices, représentant l'Association Française contre les Myopathies 47. Cette somme a pu être récoltée grâce à l'organisation d'un loto par La Rando Castelfondaise, «Les Automobiles Anciennes de l'Agenais» et l'AGS Basket.

Une vente de croissants a également été organisée en partenariat avec la boulangerie Les 3 Epis qui a fourni la matière première. Des bénévoles ont confectionné les croissants et se sont levés très tôt pour livrer des croissants frais au domicile des Castelfondais qui avaient pris commande.

La vente de croissant et le loto ont remporté un très grand succès.

Les idées pour récolter des fonds en 2016 ne manquent pas ; leur mise en forme et leur organisation demandant beaucoup de temps, l'équipe va devoir très bientôt se remettre au travail pour que la belle histoire entre Castetculier et le Téléthon continue. Les bénévoles (privés ou associations) qui souhaitent se joindre à l'opération sont invités à se faire connaître à la Mairie.

En parallèle, la commission travaille déjà à l'organisation des marchés gourmands de cet été, qui ont lieu le dernier jeudi de Juin, Juillet et Août sur la place de la Mairie.



> Intercommunalité

Nous avons quitté la CCPAPS et nous sommes maintenant dans l'Agglomération d'Agen (AA) depuis le 1^{er} janvier 2016.

Quelles conséquences ?

Les domaines qui sont repris dans le tableau ci-dessous relèvent maintenant de l'Agglomération. Ils ne sont plus gérés en direct par Castelculier. Ils sont suivis par des commissions et un représentant de Castelculier participe à chacune d'elles pour faire entendre notre voix.

Les représentants de Castelculier sont indiqués dans le tableau ci-dessous.

	Nom des commissions	Vice-président	Titulaire/suppléant
Compétence transférée	Tourisme et ruralité	Annie GALAN Maire de Sauvagnas	Marie-Pierre BATTISTUZZI Marie CASTAGNE
Compétence transférée	Transport	Pascal DE SERMET Maire de Colayrac-Saint-Cirq	Philippe CAZÉ Martine JUTTAUD
Compétence transférée	Economie et emploi	Olivier GRIMA Maire de Castelculier	Corinne BARTHE Patrick LECLERCQ
	Finances et mutualisation	Bernard LUSSET Adjoint d'Agen	Joël BONNET Jean-Pierre DAVIGHI
Compétence transférée	Infrastructure, SCOT, enseignement supérieur et recherches	Henri TANDONNET Maire de Moirax	Philippe CAZÉ Sylvie GUTIERREZ
Voirie non transférée, éclairage transféré	Voirie et éclairage public	Jean-Marc GILLY Maire d'Estillac	Jean-Louis LARROUMET Joël BONNET
Uniquement pour ce qui est classé d'intérêt communautaire	Habitat et logement social	Bruno DUBOS Maire de Foulayronnes	Corinne BARTHE Sylvie GUTIERREZ
Petite enfance, enfance et jeunesse non transférées	Agglomération numérique et innovation, petite enfance, enfance et jeunesse	Jean-Marc COLIN Adjoint Sainte-Colombe-en-Bruilhois	Martine JUTTAUD Stéphanie PRADAL
Concerne le patrimoine de l'Agglomération	Travaux sur bâtiments et patrimoine immobilier	Christian DELBREL Maire de Pont-du-Casse	Joël BONNET Agnès DELPECH
Compétence transférée	Urbanisme, aménagement de l'espace, administration du droit des sols	Christian DEZALOS Maire de Boé	Philippe CAZÉ Jean-Louis LARROUMET
	Politique de santé et accessibilité	Christine BONFANTI-DOSSAT Maire de Lafox	Pascal BRULÉ Joël BONNET
	Cohésion sociale et politique de la ville	Francis GARCIA Maire de Le Passage d'Agen	Pascal BRULÉ Agnès DELPECH
Compétence transférée	Environnement, collecte et traitement des déchets, cadre de vie et développement durable	Michel LAUZZANA Maire de Bon-Encontre	Boris MILHOUD Stéphanie CAVAL
Compétence transférée	Eau, assainissement, eaux pluviales et protection contre les crues	Pierre DELOUVRIE Maire de St-Hilaire-de-Lusignan	Boris MILHOUD Stéphanie PRADAL

Pour la collecte des ordures ménagères, l'AA reprend le contrat qui avait été conclu avec Véolia tel quel. Il n'y aura aucun changement pour nous jusqu'à la fin de ce contrat en décembre 2017.

Par ailleurs, chacun de ces domaines représentait un coût pour Castelculier. Ce coût se trouve transféré à l'Agglomération. En parallèle, la loi transfère tous les impôts «économiques» de Castelculier à l'Agglomération. La différence entre les recettes ainsi perçues par l'AA et les nouvelles charges induites par l'intégration de Castelculier nous est reversée sous la forme d'une «attribution de compensation». Celle-ci sera présentée lors de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) où chaque commune de l'AA a un représentant. Le but est d'obtenir une neutralité financière pour la commune. Le montant est fixe (même si les charges ou les recettes varient dans le temps) et voté lors d'un conseil communautaire qui a lieu après la réunion de la CLECT.

Vous pourrez constater dans la stabilité de vos futurs impôts locaux le résultat de nos négociations.



Les déchets

Mémento à conserver

Date de validité : 2016/2017

Les ordures ménagères

Quoi : déchets résiduels après tri

Quand : le mardi et vendredi sauf jours fériés (lendemain)

Où : porte à porte, déposés le matin

Comment : poubelles ou sacs poubelles hermétiques



ATTENTION

Les camions de collecte ne ramassent pas ce qui est destiné à l'apport volontaire ou à la déchetterie

Les Points d'Apports Volontaires (PAV)

CONTENEUR VERT



Bouteilles en verre
et bocaux

CONTENEUR JAUNE



Briques alimentaires



Cartonnets et
emballages carton



Flacons et bouteilles
plastiques compressées

CONTENEUR BLEU



Revue et joumaux

Quand : tous les jours

*Où : 5 sites : Parking Complexe sportif, Parking Salle des Fêtes,
Saint Amans (carrefour face à la fresque), Rue des Boulbènes
(face aux ateliers municipaux) et à la déchetterie*

Comment : dans les conteneurs répartis sur les sites



ATTENTION

Pour la propreté des sites, merci de ne pas déposer d'autres déchets que ceux énumérés ci-dessus

Les déchetteries

Nouveau :

Depuis le 1^{er} janvier 2016, entrée dans l'Agglomération Agenaise, plusieurs déchetteries sont à votre disposition sur le territoire et celle de notre commune est ouverte désormais selon les horaires ci-dessous.

Sur le site de l'Agglomération Agenaise, menu « Service au quotidien » les informations sur les 8 déchetteries avec plan d'accès et heures d'ouverture, un numéro vert est à la disposition pour tout renseignement sur les déchets : **0 800 77 00 47**



Nouveaux horaires pour la déchetterie de Castelsculier :

- heures d'hiver novembre à mars : du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30, samedi 9h00 à 12h00 et 13h30 à 17h30
- heures d'été avril à octobre : du lundi au vendredi de 14h30 à 18h30, samedi 9h00 à 12h00 et 14h30 à 18h30

ACCEPTES :

- Gros électroménagers
- Déchets de jardin
- Déchets de démolition
- Bois
- Gros cartons
- Piles et batteries
- Huiles usagées



Pour les encombrants

Si vous ne pouvez pas vous déplacer, vous pouvez demander l'enlèvement d'encombrants (frigo, canapés...) à votre domicile sous certaines conditions.

Contactez nous au 0 800 77 00 47

NON ACCEPTES :

- Déchets industriels
- Ordures ménagères
- Bouteilles de gaz
- Médicaments
- Déchets hospitaliers
- Pneus
- Munitions, amiante, ...



Cérémonie des vœux

C'est devant une salle comble que le 10 janvier dernier Olivier Grima a dressé le bilan de l'année écoulée. Les différents travaux réalisés et en cours ont été développés : mise en accessibilité des bâtiments communaux, l'arrivée de notre policier municipal, l'aménagement du rond-point, les réunions de quartiers, les actions d'économie d'énergie... et bien sûr notre toute fraîche adhésion à l'Agglo d'Agen. Le président présent s'est également exprimé à ce sujet, ravi d'accueillir



Castelculier dans sa famille.

Le maire a tenu à souligner le dynamisme de nos tissus économiques et associatifs. Il a également tenu à remercier l'ensemble du personnel communal qui s'investit pleinement au quotidien dans ses missions de services publics.

Cette cérémonie s'est terminée par un apéritif qui a été l'occasion de nombreux échanges entre les élus et les castelfondais.



Cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants

Ce ne sont pas moins de 84 familles qui ont choisi de s'installer à Castelculier en 2015. Le 29 janvier dernier ces personnes étaient conviées dans la salle du Conseil Municipal.

Après une présentation de la commune par le Maire, les nouveaux résidents ont pu faire plus ample connaissance avec l'ensemble des membres du Conseil Municipal. Il a d'ailleurs été remis à chacun un dossier comprenant toutes les informations utiles sur la commune.

Repas élus personnel

Le 22 janvier dernier le personnel communal et les élus se sont retrouvés à la salle associative pour leur traditionnel repas annuel. L'occasion de faire une rétrospective de l'année écoulée et de partager un moment de convivialité.



Syndicat d'initiative

Le 17^{ème} Salon des Peintres de Castelsulier a eu lieu aux mois de décembre et janvier. Les artistes ayant exposés en 2015 présentaient un échantillon de leurs œuvres. Le public et le Conseil Municipal ont pu voter pour l'œuvre qui les a le plus séduit.

Le prix du Public a été décerné au collectif «Art Mature», le prix du Conseil Municipal à Françoise Strutz. La Présidente a souligné le succès rencontré par ces expositions pour le plus grand plaisir des membres du Syndicat d'Initiative et de la municipalité. En effet, les réservations pour les artistes souhaitant exposer se prennent maintenant pour mi 2017.



Villascopia

Villascopia a fait sa rentrée le Mardi 16 février 2016 pour vous faire voyager au cœur de la vie gallo-romaine !

A l'occasion de votre visite, nous vous emmènerons à la découverte du plus grand espace thermal privé jamais mis au jour en Aquitaine : vous déambulerez de salle en salle pour apprécier l'art du bain à l'Antiquité !

Puis, la technologie vous ramènera au IV^{ème} siècle de notre ère, et vous retrouverez dans l'exposition, les objets du quotidien aperçus au cours du spectacle.

Notre équipe aura le plaisir de vous accueillir en :

FEVRIER, MARS, AVRIL et MAI

Du Mardi au Dimanche, de 14H00 à 17H00.

VILLASCOPIA, c'est aussi le site original que vous recherchez pour l'organisation de vos événements (anniversaires enfants et adultes, baptême...)

N'hésitez pas à nous contacter, nous vous proposerons une formule insolite et adaptée pour célébrer ce rendez-vous dans une ambiance festive !

Merci de nous contacter pour votre réservation :

*par téléphone au 05 53 68 08 68 ou par un simple clic :
info@villascopia.com*

Retrouvez notre actu, bons plans, sorties groupes à la journée...

sur notre site internet : www.villascopia.com

Horaires d'ouvertures pour le Syndicat d'Initiative :

Le Syndicat d'Initiative de Castelsulier est ouvert de Février à Mai :



Du mardi au dimanche de 14h à 17h.

*Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter par téléphone au 05 53 68 08 68 ou d'un simple clic
si.castelsulier@wanadoo.fr*

LE TOURISME D'AFFAIRES À VILLASCOPIA :

Vous êtes une entreprise et vous recherchez un lieu original pour organiser vos séminaires, réunions, assemblée générale. Vous trouverez la solution à Villascopia. N'hésitez pas à nous contacter pour tout devis personnalisé par téléphone au 05 53 68 08 68 ou d'un simple clic info@villascopia.com
Notre équipe sera à votre écoute pour vous présenter une offre sur mesure !

A NOTER DANS VOS AGENDAS !

Les 02 et 03 avril 2016, le site de Villascopia aura le plaisir d'accueillir deux événements durant ce week-end : la troisième édition des Journées Européennes des Métiers d'Art. De nombreux artisans d'Art seront présents pour vous faire partager leur passion ! Venez leur rendre visite !

Ainsi que, les journées nationales Tourisme et Handicap. Faire valoir les bonnes pratiques validées par la marque nationale « Tourisme et Handicap » en termes d'accessibilité et d'accueil pour le public et les visiteurs en situation de handicap.

Ils ont choisi Casteculier...

ZUZANA ET SÉBASTIEN CASTAGNÉ, PRODUCTEURS BIO À CASTELCULIER

Jean-Pierre Castagné, agriculteur retraité vient de passer le flambeau à son fils Sébastien qui reprends donc avec l'aide de sa femme Zuzana l'exploitation fruitière et céréalière. Cette 5^{ème} génération à travailler sur la ferme apporte son lot de changements : conversion à l'agriculture biologique, diversification des productions, vente directe...

La ferme est située au lieu-dit «Maillar Soubirous», sur le coteau en direction du Vieux Bourg : vous y trouverez une large gamme de fruits et légumes, ainsi que des œufs, et des poulets prêts à cuire. Dans quelques mois, les produits de la ferme seront aussi proposés sous forme plus élaborée (confitures, fruits secs...).

Rendez-vous donc dès le mois d'avril pour les premiers légumes !

Renseignements et commandes : 07 83 86 94 65.



TOPH'PIZZA

Christophe Chamard a repris la pizzeria du bourg de Casteculier. «Toph' pizza» vous accueille 7 jours sur 7 de 11h30 à 13h30 et de 17h30 à 22h. Il vous propose un large choix de paninis et de pizzas à emporter qui sentent bon l'Italie.

40 avenue Jean Monnet - 47240 Casteculier

Tél : 05 53 87 93 77



INSTITUT ANGES D'AURÉ

Bienvenue à Aurélie Alba qui a repris le 1^{er} décembre dernier l'institut de beauté anciennement Kryst'ëlle. Après 11 ans en tant que préparatrice en pharmacie Aurélie a souhaité faire de sa passion son métier. Elle entreprend donc une formation de reflexologue et devient également esthéticienne, certifiée praticienne bien-être. En plus des soins traditionnels vous pourrez trouver dans son institut un espace fish pédicure.

Aurélie vous accueille les mardi, jeudi et vendredi de 09h à 18h30,

Le samedi de 09h à 12h et l'après-midi sur rendez-vous.

4, rue Garonne à Casteculier - Tél : 06 51 20 60 31.



POTAGER CITY SUD OUEST

Bienvenue à Benjamin Gillot, directeur de Potager City. Depuis son dépôt situé à Casteculier, il confectionne des paniers de fruits et légumes qu'il livre à domicile toute l'année. Les commandes se font exclusivement sur son site internet :

www.potagercity.fr

31, rue Jacques Laffore 47240 Casteculier.



Castelculier a du talent

Notre artisan vannière Christine Faganello s'est vue décerner le titre de Maître Artisan par le Président de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, Monsieur Bazzoli.

Ce titre récompense 15 ans d'exercice de son métier, il est la reconnaissance d'un savoir-faire de qualité. Seuls 13 artisans d'art en Lot-et-Garonne sont titulaires de cette appellation et votre atelier «si vous Osiez» peut maintenant se parer du fameux «A» qui est le logo des maîtres artisans. N'hésitez pas à en franchir la porte, Christine sera ravie de vous faire partager sa passion.

La municipalité adresse toutes ses félicitations à Christine Faganello que vous pourrez rencontrer à l'occasion des Journées Européennes des Métiers d'art qui se dérouleront à Villascopia les 2 et 3 avril prochains.



L'Écho des Registres

Condoléances aux familles de :

- Denise DUCOUSSO veuve VRYDAG, décédée à CASTELCULIER le 30 septembre 2015
- Léon BÉNECH, décédé à CASTELCULIER le 11 octobre 2015
- Yvon CABANAC, décédé à AGEN le 25 novembre 2015
- Marie France Victoire PLANTÉ veuve GAYNARD, décédée à CASTELCULIER le 21 décembre 2015
- Gérard DUCOURNAU, décédé à CASTELCULIER, le 22 décembre 2015
- Claudette Marie TECZA veuve MILHOUD, décédée à FOULAYRONNES le 26 décembre 2015
- Carmen Angèle METZGER veuve AUBRY, décédée à CASTELCULIER le 27 décembre 2015



Bienvenue à :



- Cléa Mila BALANT, née le 30 septembre 2015
- Elya Jade JOLIVET, née le 26 octobre 2015
- Ana CAZIN-PERIGNON, née le 30 octobre 2015
- Esteban Laurent Claude GUILLOT, né le 10 novembre 2015
- Marion Pierrette Solange STANEGRIE, née le 10 novembre 2015
- Théo Mathis BONNET, né le 07 décembre 2015

Félicitations à :

- Abderrahim CHERRAQ et Alice Marie ALDIGÉ, mariés le 19 décembre 2015



COMITÉ DE JUMELAGE MEDEA-CASTELCULIER

En ce début d'année, le Comité de Jumelage a tenu son Assemblée Générale annuelle.

Petite rétrospective de l'année écoulée, bilan comptable, renouvellement du tiers sortant et partage de la galette étaient au programme de la réunion.

Une nouvelle à partager avec tous nos concitoyens : en 2017, le Jumelage fêtera ses 40 ans !!!

A cette occasion, nos amis jumelés du Frioul ont annoncé leur venue à Castelculier.

La municipalité et le Comité de Jumelage commencent à travailler pour organiser cet événement.

Tous les Castelfondais sont invités à participer à cette expérience de rencontre et de partage.

L'hébergement se fera au sein des familles.

Si vous le souhaitez, vous pourrez accueillir une ou plusieurs personnes pour quelques journées qui devraient vous laisser des souvenirs exceptionnels.



Nous vous reparlerons prochainement de cet événement. Nous comptons sur vous !!!

En attendant, venez nombreux à notre LOTO annuel qui aura lieu : **Dimanche 13 Mars à 14H30**

AGS Tennis

Notre école de tennis se porte bien.

Le Club en fait l'un de ses axes prioritaires.



EPIPHANIE des gourmands

NEWS :

L'AGS va organiser du 02 Avril au 10 Avril 2016 son Tournoi «Adulte»FFT.

Juge arbitre du Tournoi, M. Denis Delbos.

Retour d'un Tournoi homologué FFT (4 série) Dame et Homme. Nous remercions l'AGS Basket pour la mise à disposition de la Salle.

Samedi 30 Avril, Tournoi Plateau Jeune.

DATES POUR LE CHAMPIONNAT DE GUYENNE :

Dames (3s) et Hommes (5s) : Jeudi 5 Mai, Dimanche 22 Mai, Dimanche 29 Mai, Dimanche 05 Juin, Dimanche 12 Juin.

LES PROJETS SOUHAITÉS POUR LE CLUB :

- Aménager et modifier le Club House de Tennis.
- Proposer une création d'un mur d'extérieur pour l'échauffement et pour les enfants .
- Finir les chemins des cours extérieurs de tennis.
- La construction d'une salle Tennis.
- L'objectif du Club est de Fidéliser les adhérents et d'organiser plusieurs événements au sein du Complexe Sportifs .

DATES DES LOTOS :

• Vendredi 18 Mars 2016 et Vendredi 17 Juin 2016 à la salle des Fêtes de CASTELCULIER, venez nombreux !

L'AGS TENNIS vous invite à nous rejoindre pour jouer au tennis.

LES BLOUSES ROSES D'AGEN

UN NOUVEL AN POUR UN... NOUVEL ÉLAN AVEC LES BLOUSES ROSES D'AGEN !

Toutes de rose vêtues, toujours avec le sourire et une grande motivation, les Blouses roses d'Agen ont terminé l'année 2015 en beauté par de nombreuses animations pour petits et grands.

Tout d'abord, en musique, 3 personnes de l'orchestre «Gilbert» de Fleurance sont venues offrir gracieusement un après-midi «musette» aux résidents de la maison de retraite de Raymond le 19 Novembre 2015. Les 35 résidents ainsi que 4 bénévoles des Blouses roses d'Agen ont pu apprécier leur talent et certains «messieurs», pour la plupart, ont pu exécuter quelques pas de danse !! Ambiance conviviale assurée !

Aussi, les Blouses Roses sont toujours soucieuses de mieux se former afin que leurs animations soient plus ludiques. Cette formation prend toutes sortes d'aspects ! Un petit groupe du comité des Blouses Roses d'Agen s'est formé au mois de Novembre dernier au maquillage pour enfants ainsi qu'aux techniques de tatouages éphémères. La formatrice a su leur donner des outils techniques utiles et amusants. Ces maquillages serviront aux enfants hospitalisés, afin de mettre de la gaîté et de la fantaisie dans les services, et également pour les manifestations auxquelles participent régulièrement les bénévoles. Blouses roses rime aussi avec créativité ! Tabliers, coussins, poupées chiffons, porte-gâteau, suspensions en feutrine sur le thème de Noël, attrapes-rêves, pochons tissu, étuis mouchoirs papier, boucles d'oreilles, bougeoirs... Quelques exemples d'objets que l'on pouvait venir acheter le Jeudi 17 décembre 2015 dans le hall de l'hôpital d'Agen. Ce marché de Noël proposé par Les Bricolettes du comité d'Agen avec l'aide précieuse de l'association «Brax créations», a été une réussite et a permis de faire une jolie recette qui permettra au comité de continuer ses actions et de se former. Bravo à toutes ces petites mains aux doigts de fée !

Enfin, à l'approche des fêtes de fin d'année, Mercredi 23 décembre 2015, le comité agenais a fêté Noël au service pédiatrique de l'hôpital d'Agen avec le soutien de l'ASPTT d'Agen qui a offert de nombreux cadeaux aux enfants présents : en effet, 12 enfants de 1 mois à 15 ans ont accueilli le père Noël venu spécialement de l'ASPTT d'Agen avec une hotte remplie de jolis cadeaux ! Rappelons que Les Blouses roses agenaises avaient aidé l'ASPTT au début du mois de décembre lors de la course de Noël TACAN organisée en plein centre-ville : les bénévoles avaient assuré le ravitaillement final de cette course nocturne en servant boissons et plateaux repas à l'arrivée des

coureurs !! De quoi montrer que les échanges et services entre associations agenaises se font bien et continueront en 2016 !!

Un grand merci à l'ASPTT pour leur solidarité !

Les Blouses Roses d'Agen vous souhaitent à tous une belle année 2016 !

Le comité Agenais recherche de nouveaux bénévoles : vous êtes actif ? Retraité ? Étudiant ? Majeur ? Disponible et prêt à vous former ? alors venez participer à cette belle aventure humaine où optimisme et bonne humeur en font partie intégrante ! Contactez l'association par mail : blousesrosesagen@hotmail.fr et faites connaître vos motivations, votre engagement, vos aptitudes et votre disponibilité.



Le 909

L'association le 909 se produira :

- Samedi 11 juin à 20h30 à la salle des fêtes : Le cercle de craie caucasien de Brecht avec l'atelier adultes.
- Dimanche 12 juin à 17h, à la salle des fêtes : Le petit chaperon dans tous ses états ! avec tous les ateliers enfants réunis.

LE LION DE CASTELCULIER

L'Assemblée Générale s'est déroulée le 12 décembre 2015 en présence d'une nombreuse assistance et des représentants de la municipalité de Castelculier (Corinne Barthe, Marie-Pierre Battistuzzi, Régine Bedin).

Pierrette Pradin, administratrice de Générations Mouvement, nous a honorés de sa présence.

Thierry Bégue représentant la Brigade de Gendarmerie de Puymirol, nous a apporté de précieux conseils avec beaucoup de pédagogie.

Après approbation de l'ordre du jour les adhérents ont élu le tiers sortant pour le conseil d'administration.

Composition du nouveau bureau :

Jacqueline Doulut présidente et secrétaire ; Lydie Lagarrigue et Nicole Laurenti V-présidentes ; Roland Doulut et Ghislaine Romano trésoriers ; Arlette Bonnafois.

Autres administrateurs : Ginette Betbeder ; Maximilienne Gallon ; Gilbert Fernandez ; Emilienne Leygues ; Norbert Ducasse ; Yvette Séré ; Maggy Maynard ; Michel Fort ; Jeannine De Lucas ; Denise Capmartin ; Gisèle Miraben ; Anne-Marie Lamanilève.

Pour 2017, le montant de l'adhésion annuelle a été voté à 15 euros (après vote des adhérents et d'après la loi 1901).

Pour 2016 l'adhésion est toujours de 14 €, ce qui vous permet de bénéficier gratuitement de l'entretien physique du mercredi de 10 h à 11 h. à la salle associative de Castelculier (certificat médical indispensable). Monique Brandolin, (à titre bénévole) est notre monitrice d'entretien physique.

Le lundi après-midi nous nous retrouvons au local du 3^e âge place de la Mairie pour le traditionnel loto et divers jeux de société.

Nous proposons de vous retrouver le vendredi pour un après-midi de loisirs créatifs. Un petit groupe a déjà commencé par du dessin ; certaines œuvres sont déjà exposées au local. Le but n'est pas de donner des cours de dessin, mais de dessiner ensemble.

Notre action pour Madagascar continue : une de nos admi-

nistratrices a confectionné plusieurs couvertures pour bébés. Cette action pour Madagascar est initiée par notre fédération nationale.

Selon la demande un après-midi peut être consacré à la belote. Notre année est ponctuée de petites fêtes : Galette des Rois, Pâques, Fêtes des Mères et Pères, anniversaires des plus de 90 ans.

En septembre 2015, nous étions présents au Forum des Associations de Castelculier.

Le moment fort de nos activités : 2 ou 3 fois par an, nous nous retrouvons au local pour un repas en commun, suivi de jeux de société.

Nous effectuons nos achats essentiellement chez les commerçants de Castelculier.

Pour un premier contact, nous vous attendons le lundi après-midi de 16 h 15 à 17 h. A bientôt.



Rando Castelfondaise

Nous clôturons notre saison 2014-2015 avec 126 adhérents. Ont été récompensés en tant que sportifs méritants et guide occasionnel :

Georges FALIGOT
Jean Louis LARROUMET
Pierre NARFIT
Michel SERRUT
Gérard VINCENT

Après avoir été reconduit par l'ensemble de nos adhérents, le bureau repart pour une nouvelle saison et Jean Louis (notre Gentil Organisateur) nous a dévoilé notre destination pour notre voyage du 5 au 8 mai 2016 : direction SARE au Pays Basque au village vacances VVF, village OMORDIA.

Départ d'un de nos membres actifs : M. Christian JAMME
Mais 2 nouvelles recrues intègrent le bureau : M. Michel VIGUE et M. Philippe CARPUAT, bienvenue à eux.

Rejoignez notre asso pour marcher le jeudi et le dimanche. Vous pouvez aussi consulter notre site : randocastelfondaise.jimdo.com.



Grandfonds'Gym

L'association a tenu son assemblée générale le 25 janvier dernier à 20h30 et la traditionnelle «galette des rois» a été partagée par une soixantaine d'adhérents.

Le bureau actuel est renouvelé pour une nouvelle année pleine de santé et d'initiatives sportives.

Quelques représentants et adhérents de Grandfonds'Gym !

Alors malgré le froid et la grisaille, n'hésitez pas à venir vous amuser et vous dépenser avec nous !

Plusieurs disciplines à essayer : l'overdanse, la zumba, le zumba step, le pilates, les séances de gym «taille, cuisse, abdos fessiers» dans une ambiance très conviviale et à des horaires variés.

Ci-joint le planning des cours auxquels vous pouvez assister, même en cours d'année, à des tarifs revus semestriellement :

Par ailleurs, si vous aimez bouger, danser... pensez à réserver le dimanche 17 avril 2016 après-midi. Une «zumba partie» vous sera proposée. Elle sera donnée par notre coach sportif Cécile accompagnée du franco-brésilien «Edgar Francisco».

Alors, n'hésitez pas à nous contacter et Rejoignez-nous vite !!
06.34.98.11.72

Sportivement
Les «filles» de Grandfonds'Gym

LUNDI	MERCREDI	JEUDI
10h30-11h30 Pilates 2 Matwork 2	SAUF LE PREMIER MERCREDI DU MOIS	10h00-11h00 Taille/cuisses/abdos/fessiers
	18h30-19h15 	11h00-11h45 Pilates 1 Matwork 1
19h30-20h30 Taille/cuisses/abdos/fessiers	19h15-20h15 Pilates Petit Matériel	19h30-20h30 Taille/cuisses/abdos/fessiers
20h30-21h15 OVERDANSE 	20h15-20h45 Stretching Relaxation	20h30-21h15 

Où? matin : salle associative de Castelculier / soir : salle des fêtes de Grandfonds



COMITÉ DES FÊTES

DU NOUVEAU POUR LA FÊTE DU VILLAGE !

Le Comité des Fêtes vient d'élire son nouveau bureau : Cédric Jourdain, Président, Eveline Bétoulières, vice-présidente, Boris Milhoud, Trésorier, Alain Niedergand, Relations Publiques et Marie Castagné, Secrétaire. Nous nous réjouissons de l'arrivée de nouveaux membres suite à notre campagne de recrutement et remercions vivement les anciens pour le renouvellement de leur adhésion. Il est d'ailleurs encore temps pour nous rejoindre !

Les idées ont fusé lors de notre dernière réunion pour la prochaine fête du village !

Réservez d'ores et déjà vos dates du 1^{er} au 3 Avril.

Cette année le programme s'étoffe avec une soirée Belge le vendredi 1^{er} Avril en partenariat avec le restaurant Castelfondais « La Frite Qui Passe » et un concert gratuit du groupe Ziljakara, chanson française énergique et rock mêlée de violon et accordéon.

Le traditionnel repas dansant du samedi soir offrira une animation musicale pour toutes les générations. Et bien sûr, manèges et animations pour les enfants, etc.

Les détails du programme vous seront dévoilés très prochainement !

Surveillez vos boîtes aux lettres et notre page Facebook !

Pour tout renseignement ou pour devenir bénévole au comité, contactez nous à comitecastelculier@gmail.com

Suivez-nous sur Facebook : www.facebook.com/ComitedesFetesCastelculier



AGS Basket

La saison 2015/2016 est lancée

L'AGS Basket au 15 Janvier 2016 c'est :

- 168 licenciés de - 18 ans
- 134 filles réparties en 9 équipes
- 151 garçons répartis en 9 équipes
- Soit un total de 285 licenciés «un record»

Un site internet de plus en plus visité :

L'affluence ne cesse de monter chaque mois. En quelques chiffres www.agsbasket.fr c'est :

- 10 459 visiteurs
- 18 357 visites
- 73 899 pages vues

Vous trouverez toutes les infos du club : matchs et résultats du week-end, une galerie photos mise à jour tous les mercredis.

C'est un véritable succès que rencontre notre site web depuis sa création en mars 2015. Merci à tous les internautes !

DATES IMPORTANTES POUR 2016 :

- Stages d'hiver réservés aux licenciés de l'AGS (pendant les vacances scolaires de février)
- Participation au Carnaval des Babys (organisés par le CD47)

- Stages multisports réservés aux licenciés de l'AGS (pendant les vacances de Pâques)

- Féria Castelfondaise le 1^{er} Juin 2016

- Tournoi SATAR U17 Masculins et Féminins le 4 Juin 2016

PROCHAINS LOTOS AGS BASKET (20H30) : 04/03 ; 08/04

Organisés par l'AGS Basket, le Club des Supporters et les Anciens de l'AGS.



Les Imprévisibles

La troupe de Cabaret Music-hall les Imprévisibles sera en scène le samedi 30 avril 2016 à 20h45 à la salle des fêtes de Castelculier où elle présentera sa nouvelle revue «Evasion» !

Toute la troupe a travaillé pendant des mois sur ce nouveau projet avec passion afin de vous présenter comme à son habitude un spectacle de grande qualité.

Nous remercions notre public de s'être déplacé en nombre pour notre première au mois de novembre ainsi que tous les sponsors qui nous ont permis de réaliser cette nouvelle Revue.

Rappelons que les Imprévisibles est une troupe composée uniquement de bénévoles tous animés par la passion du music-hall. Ils se réunissent tous les mardis soirs afin de créer les tableaux, chorégraphies, décors, costumes, éclairages, sons... Ils développent à l'envie leurs talents de comédiens, danseurs, chanteurs, décorateurs, chorégraphes, techniciens depuis plus de vingt ans !

Les Imprévisibles organisent et montent leurs spectacles intégralement, cela apporte une convivialité et une amitié qui se voit dans leurs spectacles !

Pour sa nouvelle revue, Les Imprévisibles ont décidé de nous faire voyager, rêver, afin de nous transporter dans leur univers..... de l'Égypte ancienne à l'Argentine, en passant par l'Inde, sans oublier Paris, laissez-vous embarquer dans le bateau de croisière des Imprévisibles, vous en ressortirez émerveillés !

Si vous êtes tentés par l'aventure, n'hésitez pas à nous contacter sur notre page Facebook cabaret les Imprévisibles ou par mail : lesimprevisibles@hotmail.fr
<http://www.lesimprevisibles.sitew.com/>



Ça bouge !

MARS

- **Vendredi 04 :**
Loto organisé par le Basket
- **Dimanche 06 :**
Loto organisé par la Chasse
- **Vendredi 11 :**
Loto organisé par la Rando'Castelfondaise
- **Dimanche 13 :**
Loto organisé par le Comité de Jumelage
- **Vendredi 18 :**
Loto organisé par le Tennis
- **Vendredi 25 :**
Loto organisé par la Pétanque

AVRIL

- **1^{er} – 2 et 3 avril :**
Fête locale organisée par le Comité des Fêtes
- **2 et 3 avril :**
Journées Européennes des métiers d'art à Villascopia
- **Vendredi 8 :**
Loto organisé par le Basket
- **Dimanche 10 :**
Concert RETINA organisé par «Eclipsie», au profit

de la recherche ophtalmologique

- **Vendredi 15 :**
Loto organisé par la Pétanque
- **Dimanche 17 :**
Après-Midi ZUMBA PARTY, organisée par Grandfonds'gym
- **Vendredi 22 :**
Loto organisé par le Basket
- **Vendredi 29 :**
Loto organisé par les Automobiles Anciennes de l'Agenais
- **Samedi 30 :**
Spectacle des Imprévisibles, nouvelle revue «Evasion»



MAI

- **Dimanche 1^{er} :**
Loto organisé par la Rando Castelfondaise
- **Vendredi 06 :**
Loto organisé par le Basket
- **Vendredi 13 :**
Loto organisé par la Rando Castelfondaise
- **Vendredi 20 :**
Loto organisé par la Pétanque
- **Samedi 21 :**

Spectacle de l'Heureux Tour

- **Vendredi 27 :**
Loto organisé par le Basket

JUIN

- **Vendredi 3 :**
Loto organisé par la Pétanque
- **Vendredi 10 :**
Loto organisé par le Basket
- **Samedi 11 :**
Représentation Théâtrale par le 909 : «Le cercle de craie caucasien de Brecht»
- **Dimanche 12 :**
Représentation Théâtrale par le 909 : Le petit chaperon dans tous ses états
- **Vendredi 17 :**
Loto organisé par le Tennis
- **Samedi 18 :**
Fête des écoles
- **Vendredi 24 :**
Loto organisé par le Basket
- **Jeudi 30 :**
1^{er} marché gourmand de la saison organisé par la Mairie



> C'est à vous !

Faites-nous part de vos remarques et suggestions.

Cet espace du bulletin municipal vous est réservé.

Vous avez des remarques à nous faire, nous vous remercions de nous le faire savoir au moyen de cet imprimé que vous pouvez déposer à la mairie ou nous contacter par email : sandrine.mairie@castelculier.fr.

NOM : _____ PRÉNOM : _____

QUARTIER : _____ ADRESSE : _____
